opposants mobilisés contre le projet éc

ent – Le dossier de projet de parc éolien à Nieul-le-Dolent sera déposé à partir de seppréfecture. Les opposants se disent prêts à utiliser tous les recours juridiques possible

mment 7

VSB énergles noule Énergle à Nieul-

l'implantation de six rties sur deux zones at et d'autre de la 4 qui relie la commu-Les-Clouzeaux. Plux sont concernés, mailie entre ces deux

oduction

te ?

0,3 GWh/an à 12,7
le modèle d'éolienquivalent de la con361 à 5 487 habine estimation, dans
nées complètes de
le », résume Erwan

de développement

our la préservation nt nieulais (Apen), ropres études, juge mé » et table plutôt on de 8,4 GWh/an, consommation de

ier?

riron soixante perpancartes et banl'appel de l'Apen, trait du projet, à ermanence tenue is, à la salle des Dolent. L'associamanque de consa création, en

uments

d'écliennes sont El Leur hauteur m'en bout de couloir sérien.



Quelques membres de l'Apen, lundi 21 juin. Samedi matin, une soixantaine de riverains et d'adhérent: l'association ont défilé à Nieul-le-Dolent, pour dire « non » au projet de parc éolien.

Au final, un seul sera choisi pour l'ensemble du parc », précise Erwan Cadiet.

Un « choix de façade », selon l'Apen. « En réalité, seul l'E53 d'Enercon est susceptible d'être retenu. Les autres sont incompatibles en termes de classe de vent, ou ne se font quasiment plus en Europe. Mais le dimensionnement de ce modèle est obsolète et il est peu productif », estime l'association.

Une position contestée par Vendée Énergie, qui rappelle que « les E53 sont déjà présentes et fonctionnent parfaitement, à l'Ile-d'Olonne ».

Quelles sont les autres nuisances potentielles, selon l'Apen ?

Le projet aura-t-il un impact visuel ? VSB évoque de « petites machines, qui seront vite masquées par la végétation et le vallonnement ». Un argument réluté par l'association, qui craint de voir les « paysages défigurés. Le mât de mesure, qui culmine à 45 m, est déjà visible de l'ouest de La Roche-sur-Yon », indique-t-elle.

L'Apen pointe également le risque de nuisances acoustiques. « Mais la réglementation, qui est très stricte, sera respectée. Un bridage est envisagé pour une seule vitesse de vent. C'est peu, par rapport aux autres projets », répond VSB, qui rappelle que « l'habitation la plus proche sera située à 557 m ».

Quelles sont les propositions de l'association ?

L'association propose la création d'un parc photovoltaïque, sur l'ancien centre d'enfouissement technique, à Sainte-Flaive-des-Loups. « 6 200 m² de panneaux permettraient de produire plus qu'une éolienne Enercon 53. Sur vingt hectares, on pourrait en placer beaucoup plus et proposer ainsi une alternative au projet éolien, sans nuisances ».

Des contacts pris avec Veolis confirme Ven réflexion qui ne se le projet éoli

Quelles sont l étapes ?

"Le dossier fecture entre : bre prochair Cadlet. Une e ensuite organis balle sera alors fet, qui devra tr

« Au final, le démarrer fin 2 calendrier qui leversé. « Or recours juridi empêcher ce annonce l'Ape